

LE PROBLEME DES MIGRATIONS DANS LA ZONE PACIFIQUE INSULAIRE, UN ETERNEL RECOMMENCEMENT



Jean-Claude ROUX
Géographe ORSTOM

La Nouvelle-Calédonie, comme un certain nombre de milieux insulaires du sud du Pacifique, présente une population associant à des autochtones des groupes d'origine extérieure, installés depuis la découverte par les Européens et surtout à la suite de la mise en place du système colonial. Des migrations spontanées ou organisées ont été à l'origine de ces apports, en provenance des archipels de la région ou de pays extérieurs. Dans ce contexte, la Nouvelle-Calédonie, par l'origine et la diversité des courants humains qui s'y sont rejoints, constitue un des cas les plus complexes de l'Océanie. Obéissant à la logique économique de la mise en valeur minière ou agricole, ces mouvements ont déterminé la composition ethnique actuelle du pays. Ils ont conduit à la mise en place d'une population occupant une position intermédiaire entre les Européens et les Mélanésiens.

La question des migrations dans le sud du Pacifique a suscité une abondante littérature. Les sources anglo-australiennes sont les plus complètes et, parmi elles, l'ouvrage de Ward (1972). L'analyse de détail des migrations anciennes en Nouvelle-Calédonie est rendue difficile par la disparition des archives locales du service de l'immigration. C'est la raison pour laquelle seuls les chiffres globaux de départs ou d'arrivées ont pu être cités.

Original à plus d'un titre, l'exemple calédonien a participé aussi de l'histoire des migrations dans l'ensemble de la région. C'est dans cette perspective que les grandes étapes de ces mouvements ont fait l'objet de représentations cartographiques distinctes.

Pour plus de clarté, il a aussi paru utile de séparer la représentation de l'évolution spatiale des Asiatiques (de 1956 à 1976) de celle des autres ethnies, dont l'arrivée est surtout liée au récent "boom" du nickel. Quant à la présentation du solde migratoire communal estimé entre 1969 et 1976, elle est apparue, en dépit de son imprécision, comme le meilleur moyen d'illustrer les mouvements intérieurs récents de la population dans le Territoire.

I - HISTORIQUE DES MIGRATIONS DANS LE SUD DU PACIFIQUE ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A - Les trafiquants venus de l'Océan

L'histoire des premiers contacts et des peuplements initiaux d'Européens dans le Pacifique est longtemps restée frappée du sceau de l'aventure. Cette période haute en couleurs a prélué à l'établissement colonial des Européens pendant une période prolongée. A partir de 1825, la fréquentation de l'ensemble du Pacifique par les baleiniers suscita de nombreuses rencontres entre les navires en campagne et les Océaniens. A partir de 1840, la recherche du santal conduisit les navires anglo-australiens des îles de Mélanésie et du Pacifique Central jusqu'aux ports chinois. Vers la fin du siècle, après la lente disparition des baleiniers et la raréfaction du santal, on assista à des cycles plus modestes de pêche du troca à nacre, des holoturiers (trévang). Apparurent enfin dans le sillage des premiers trafiquants, les "coprah-makers" et autres "traders". De ces premiers éléments cosmopolites devait naître en Nouvelle-Calédonie comme dans les îles de quelque importance du Pacifique, une sorte de proto-peuplement européen fait de tout les laissés-pour-compte de ces entreprises de prédation. Ces "beach-combers" s'organisèrent parfois en confréries voisines de celle des frères de la côte. Souvent unis à des filles des îles, maniant les langues locales, on trouvait parmi eux, à côté de la lie propre à ce genre de population, quelques fortes figures (Peter Dillon aux Nouvelles-Hébrides, Mouton en Papouasie, Paddon en Nouvelle-Calédonie) qui marquèrent durablement la vie des fallacieux Edens insulaires. Si l'on ajoute à ces hommes les premiers missionnaires et marins, on a une idée de ce qu'a pu être le premier peuplement européen des îles du Pacifique.

B - Bagnards et premiers colons

Les gouvernements britannique, allemand, français, après s'être quasiment réparti l'ensemble des îles du Pacifique méridional, s'efforcèrent de mettre en valeur leurs nouvelles possessions. Deux politiques de peuplement en découlèrent ; l'appel à des colons libres venant d'Europe ou l'utilisation de la main-d'œuvre pénitentiaire. L'Australie connut ce système la première et vit arriver des centaines de milliers de convicts déportés à vie. La Nouvelle-Calédonie, à partir de 1864, fit elle aussi l'expérience d'une colonie pénitentiaire qui accueillit jusqu'à la fin du siècle près de 30 000 condam-

B-3522

24 OCT. 1983.
O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3522

Cote : B

nés de droit commun, quelques centaines de communards et près de 400 révoltés kabyles venant d'Algérie. Hormis la Nouvelle-Zélande et Hawaii, les autres îles furent touchées à un moindre degré par ces arrivées. En Nouvelle-Calédonie, la période d'installation qui suivit la prise de possession amena des contingents modestes de migrants libres venant de France ou d'Australie. Des Anglo-Australiens qui s'étaient parfois installés avant la prise de possession furent suivis d'éleveurs et de mineurs australiens. Entre 1861 et 1864, des planteurs de canne réunionnais attirés par les promesses de vastes concessions en Nouvelle-Calédonie s'installèrent avec leurs serviteurs indiens, dits Malabars. Cette tentative originale, malgré son échec économique, marqua les débuts de la "belle colonisation". D'autres contingents de colons encouragés par les autorités arrivèrent par la suite, les plus connus étant les colons Feillet (près de 500 familles), suivis enfin par les Nordistes en 1928. Les débuts de la mise en valeur agricole puis la découverte de gisements miniers créèrent très vite un pressant besoin de main-d'œuvre. La brutale chute démographique des Mélanésiens, leur peu de goût pour le salariat, puis leurs révoltes devant les empiètements de la colonisation provoquèrent la création des réserves autochtones et la protection administrative stricte d'une ethnologie dont, jusqu'à l'entre-deux-guerres, on pouvait penser qu'elle était en voie de disparition sur la Grande Terre. Aussi, colons et mineurs se tournèrent-ils vers l'Administration pour obtenir la venue sur le Territoire de travailleurs sous contrat. Ailleurs dans le Pacifique, dans le même temps et pour des raisons voisines, le problème de la main-d'œuvre et de l'organisation de son recrutement se posa aussi, et l'on aboutit à des solutions proches de celles retenues en Nouvelle-Calédonie.

C - Le temps des recrutements de main-d'œuvre en Océanie

Cette main-d'œuvre fut introduite par une catégorie d'aventuriers connus sous le nom de "blackbirders" ou "chasseurs de merles". Leur rôle fut lié au développement de vastes plantations au Queensland australien. La rareté et l'inadaptation des indigènes locaux fit rechercher une main-d'œuvre abondante, docile, bon marché et géographiquement proche. On pensa la trouver dans l'immense champ des archipels s'étendant de la Nouvelle-Guinée au Pacifique Central. Près de 60 000 Océaniens furent introduits au Queensland entre 1863 et 1904 d'après Parnaby pour travailler dans les plantations de canne à sucre. Ils revinrent en totalité dans leurs îles d'origine.

Les Samoa (pour partie allemandes à l'époque), les Nouvelles-Hébrides et les Salomon attirèrent aussi les travailleurs recrutés ; les deux derniers archipels surtout parce qu'ils étaient des centres de regroupement et de départ, notamment vers l'Australie. A ces recrutements s'ajoutèrent ceux qu'opérèrent les Allemands en Micronésie et en Papouasie. La Nouvelle-Calédonie, qui alimenta pour sa part le commerce clandestin de travailleurs, principalement avec des Loyaltiens volontaires, voire enthousiastes, pour le Queensland (Howe), constitua aussi selon les auteurs anglo-saxons (Scarr) un autre pôle d'arrivée important. Des navires y introduisirent de manière quasi-clandestine probablement quelques centaines de "recrutés" provenant surtout des Nouvelles-Hébrides mais aussi des Salomon et des îles Gilbert (Howe). Des calédoniens souvent francisés de fraîche date (Byrne, Higginson, Henry) firent eux-mêmes le trafic de la main-d'œuvre. Byrne se rendit tristement célèbre en vendant au Pérou et au Guatemala des travailleurs océaniens recrutés aussi bien en Polynésie Française qu'aux îles Cook, Tokelau, Gilbert et Ellice.

Bientôt le problème de la main-d'œuvre se posa aussi en Nouvelle-Calédonie, avec une acuité d'autant plus grande que la colonie se découvrit rapidement une double vocation agricole et minière ; d'où les plaintes françaises contre les recruteurs clandestins anglo-australiens.

Les Nouvelles-Hébrides furent les premières sollicitées pour fournir de la main-d'œuvre sous le régime de contrats pluri-annuels. Mais la concurrence anglaise, l'intervention des Missions catholiques et protestantes, les réactions de plus en plus violentes des insulaires obligèrent l'administration française à renoncer à cette source pour recruter des asiatiques à partir de 1890.

D - La main-d'œuvre d'origine asiatique

On peut distinguer à l'arrivée plusieurs courants de main-d'œuvre asiatique en Nouvelle-Calédonie : Indiens, Javanais, Tonkinois, Chinois, Japonais. Seuls trois d'entre eux, presque concomitants dans le temps furent réellement significatifs. Il s'agit des courants issus des Indes néerlandaises, de l'Indochine française et du Japon. Le courant indien fut l'un des plus particuliers mais des plus ténus. Il s'agit, en effet, des quelques centaines d'Indiens amenés par des colons créoles de La Réunion qui, à partir de 1861, s'établirent en Nouvelle-Calédonie. Ces coolies "Malabars" étaient soit des rengagés ayant travaillé dans les plantations de l'île Maurice, soit des Indiens embauchés à La Réunion et venant pour la plupart de la région de Madras ou des Comptoirs français de l'Inde, principalement de Pondichéry. Mais les espoirs mis par les Réunionnais dans la culture de la canne et la création de rhumeries s'avèrent exagérés. La plupart abandonnèrent leurs concessions et la main-d'œuvre indienne se regroupa principalement autour de La Foa (Naïna - Plaine des Malabars) ou à Nouméa. Certains d'entre eux partirent pour Fidji, précurseurs de la vague de travailleurs indiens qui y déferla à partir de 1900. C'est vers l'Extrême-Orient qu'on se tourna pour trouver la main-d'œuvre défaillante. Dans le Pacifique du Sud, les travailleurs chinois avaient participé à la ruée sur l'or australien. Pendant la période santalière, ils étaient présents sur de nombreux navires.

Si les Salomon, Fidji, Samoa, ne reçurent que de faibles contingents de Chinois commerçants, artisans ou trafiquants, ils furent nombreux à Hawaï (avec les Japonais) et à Tahiti où, d'abord utilisés sur d'éphémères plantations de coton, ils furent employés ensuite à l'extraction du phosphate de Makatea. A Nauru comme en Nouvelle-Guinée, les Allemands les utilisèrent. En Nouvelle-Calédonie, quelques chinois s'installèrent librement dans le sillage des premiers Européens, principalement dans le Nord de l'île où ils furent pêcheurs de trévang puis colons-éleveurs. La Société Le Nickel

en introduisit quelques centaines sous contrat en 1892 pour travailler sur ses mines, mais renonça à poursuivre l'expérience. En effet, des perspectives favorables se présentaient alors pour le recrutement d'une main-d'œuvre indochinoise, principalement dans le delta surpeuplé du Tonkin. Le premier contingent indochinois fut toutefois formé au bagne de Poulo-Condor avec d'anciens "pavillons noirs" exilés du Tonkin. Jusqu'en 1939, des convois conduisirent à Nouméa, en fonction des besoins, près de 15 000 travailleurs indochinois. Quelques milliers d'autres furent aussi introduits aux Nouvelles-Hébrides par l'Administration française du Condominium. En Nouvelle-Calédonie, cette main-d'œuvre fut très appréciée aussi bien dans les travaux miniers que dans les emplois agricoles, ou domestiques à Nouméa, malgré l'esprit frondeur qu'elle manifesta à certaines occasions.

Les Javanais furent introduits à partir de 1898, à la suite d'un accord entre le gouverneur général des Indes néerlandaises et l'administration de Nouvelle-Calédonie. Ils fournirent le contingent le plus nombreux (près de 20 000 jusqu'en 1939) et peut-être le plus apprécié des travailleurs exotiques utilisés sur le territoire. Jugés doux, disciplinés, habiles à tous les travaux manuels de la mine, de l'agriculture, ou des emplois domestiques, ils furent très recherchés et parfois exploités. La Nouvelle-Calédonie fut le seul territoire du sud du Pacifique à utiliser la main-d'œuvre javanaise.

Les Japonais constituèrent un cas très original. Arrivés en 1891, sous le régime des contrats habituels, pour travailler sur les mines de la S.L.N., ils s'adaptèrent assez mal aux conditions qui leur furent faites à Thio. Après envoi d'une commission d'enquête, le gouvernement japonais décida en 1899 d'arrêter les convois. Le nouvel accord Franco-Japonais de 1900 considéra désormais les Japonais venant en Nouvelle-Calédonie comme travailleurs libres. Jusqu'en 1921, date des dernières arrivées, près de 6 200 Japonais vinrent en Nouvelle-Calédonie. En 1941, 1 126 Japonais, souvent unis avec des Calédoniennes, travaillaient dans l'île. L'introduction de main-d'œuvre sous contrat cessa avec la seconde guerre mondiale et l'occupation de l'Indochine et des Indes néerlandaises par les Nippons.

En décembre 1941, les Japonais de Nouvelle-Calédonie furent déportés en Australie et leurs biens mis sous séquestre. Peu d'entre eux furent autorisés à revenir. La guerre allait bloquer les autres Asiatiques sur le territoire.

Après 1945, les troubles politiques des Indes néerlandaises et de l'Indochine française retardèrent les opérations de rapatriement jusqu'au début des années 1950. La naissance de l'Indonésie indépendante devait permettre le rapatriement des Javanais. Quant aux Indochinois il fallut attendre un laborieux accord entre la France et le gouvernement du Nord-Vietnam pour qu'une partie des Tonkinois réintègrent leur patrie (1962-63). Un chapitre d'une importance humaine capitale s'achevait ainsi pour le Territoire, la disparition des travailleurs asiatiques sous contrat coïncidant avec la fin du régime de l'économie coloniale.

Le souvenir de cette période resta matérialisé par la présence dans le Territoire d'une partie des anciens travailleurs asiatiques, fixés avec leurs descendants. Leur lente intégration dans une société calédonienne désormais plus ouverte contribua à l'amalgame de ses composants hétérogènes. Ailleurs dans le Pacifique, la seconde guerre mondiale interrompit aussi les migrations de travail. La fin des systèmes de recrutement permit aux travailleurs libérés de leur contrat de regagner leur pays d'origine, ou de se fixer en communautés souvent dynamiques, comme les Indiens à Fidji, les Chinois à Tahiti. Beaucoup de ces anciens migrants se sont intégrés par mariage au milieu local.

E - Les nouveaux migrants du Pacifique depuis 1945

Avec la fin de la seconde guerre mondiale, l'économie de plantation qui avait fait la prospérité de certains milieux insulaires du Pacifique méridional entra en crise. Les causes de cette crise furent politiques, économiques et sociales. Après 1950, on assista ainsi au déclin du café, puis du coprah en Nouvelle-Calédonie, au dépérissement des plantations de Samoa. Mais la reprise générale et forte, dans l'ensemble des milieux insulaires, de la croissance démographique d'une part, un appel de main-d'œuvre pour de nouvelles activités - tourisme, mines, champs d'expérimentation nucléaires ou bases militaires - d'autre part, modifièrent les données du problème et suscitèrent la reprise des migrations.

Ces nouveaux mouvements furent puissamment aidés, à partir des années soixante, par l'essor des transports aériens. On peut distinguer plusieurs types de migrations. Les premières se dirigèrent vers la Nouvelle-Zélande depuis les territoires d'outre-mer Néo-Zélandais : îles Cook, îles Tokelau, Niue et Samoa occidentales (ces dernières sont aujourd'hui indépendantes), et depuis les Tonga. On estimait en 1975 à 75 000 (contre 43 500 en 1971) le nombre d'insulaires du Pacifique installés plus ou moins durablement en Nouvelle-Zélande.

Un second courant dirigea les personnes actives des Samoa américaines ou de Micronésie sous tutelle des Etats-Unis, vers Guam, les Hawaï, et la côte ouest américaine.

Un courant sporadique conduisit des Indiens de Fidji vers les Etats-Unis et le Canada. Ces migrations paraissent définitives ; près de 10 000 personnes se seraient déplacées jusqu'en 1975.

Des courants de migration purement intra-Pacifique s'établirent enfin. Les migrations de travail des Gilbertins vers Nauru (1 000 travailleurs) furent de cette catégorie, tout comme celles qui intéressèrent les territoires français et dont la Nouvelle-Calédonie (et les Nouvelles-Hébrides dans une bien moindre mesure) furent les principales bénéficiaires.

En 1950, débuta timidement une migration de Wallisiens et Futuniens ; puis de Tahitiens à partir des années 1960. L'appel de main-d'œuvre en Nouvelle-Calédonie s'accrut vers 1966 avec l'essor de l'exploitation du nickel et le commencement de grands travaux publics. Depuis cette date, près de 20 000 migrants se sont installés, contribuant à transformer les structures ethniques et démographiques de la population calédonienne.

II - LES MIGRATIONS PERENNES EN NOUVELLE-CALEDONIE

Une partie des migrants européens venus en Nouvelle-Calédonie a toujours eu tendance à s'y fixer. Trois grands groupes ethniques se sont installés dans le territoire : le groupe asiatique formé aujourd'hui principalement des descendants de Vietnamiens et d'Indonésiens, le groupe polynésien formé de Wallisiens-Futuniens et de Polynésiens français, enfin un groupe dit "Européen" comprenant principalement des métropolitains, des Français des départements d'outre-mer et un certain nombre d'étrangers surtout Espagnols, Italiens ou Australiens. Les deux derniers groupes se sont surtout fixés lors du "boom" du nickel, de 1968 à 1972. On note enfin la présence d'un groupe étranger mélanésien, celui des Néo-Hébridais, qui viennent aujourd'hui encore travailler sur le Territoire dans le cadre d'une réglementation particulière. On peut s'interroger sur le destin des autres petits groupes d'origine plus ancienne précédemment évoqués : vieux Anglo-Australiens, Bourbonnais et Malabars de La Réunion, descendants d'Arabes, de Chinois et de Japonais. Ces groupes ont cessé d'apparaître en tant que tels dans les recensements locaux. Ils ont été intégrés au sein du groupe européen, principalement à partir des années cinquante. Seuls les patronymes permettent encore d'en déceler la présence. Il n'est pas interdit de penser que ce processus pourrait s'étendre à l'avenir à d'autres minorités ethniques du Territoire.

A - Les Asiatiques

Javanais, Vietnamiens et Japonais ont eu un impact considérable sur la mise en valeur agricole et surtout minière du Territoire. Isolés par la guerre de leurs patries d'origine, les Asiatiques restés dans le pays furent entraînés dans un lent processus d'intégration à tous les niveaux de la vie calédonienne. Si beaucoup se marièrent avec des compatriotes venues comme travailleuses, d'autres prirent leur conjoint en milieu européen ou mélanésien. A partir de 1946, la suppression des contrats de travail leur permit de se libérer de la tutelle de leurs employeurs et, dans l'agriculture, de s'associer comme métayers à leur ancien patron auquel ils rachetèrent souvent par la suite partie ou totalité de son exploitation. Cette situation fut fréquente dans la zone caféière de la côte Est et sur les zones maraîchères de la côte Ouest pour beaucoup de Javanais. Lorsqu'ils eurent enfin la possibilité de regagner l'Indonésie ou le Viet-Nam, une partie de ces immigrants préféra s'installer définitivement en Nouvelle-Calédonie où beaucoup avaient acquis une petite aisance en s'installant à leur compte ou en occupant de petits emplois administratifs ou de services. Certains avaient connu la réussite dans le commerce à Nouméa, et les affaires en général, cependant que leurs enfants, grâce aux facilités nouvelles offertes par l'extension de l'enseignement, commençaient à occuper des positions dans le secteur tertiaire ou l'administration. Les unions mixtes, devenues fréquentes entre Européens et Asiatiques, ont renforcé la perméabilité de ce groupe et facilité son ascension. On peut constater aujourd'hui dans la jeune génération des descendants de Vietnamiens et d'Indonésiens, une quasi intégration par la nationalité demandée ou acquise de droit, la langue (abandon des langues d'origine au profit du français), la religion (principalement chez les Vietnamiens, catholiques à 90%) et la résidence en milieu urbain, à Nouméa et dans sa banlieue.

La répartition géographique des Asiatiques de Nouvelle-Calédonie a, de fait, connu des changements importants depuis les années cinquante.

Dès la fin des contrats, un lent mouvement d'abandon de la brousse et d'installation à Nouméa s'instaura. En 1951, l'ensemble des Asiatiques représentait 34,4% de la population de Nouméa. En 1956, 56% des Asiatiques du Territoire vivaient au chef-lieu et 3,3% en banlieue (Dumbéa, Païta, Mont-Dore). En 1976, ce sont 61% des Asiatiques de Nouvelle-Calédonie qui vivent à Nouméa et 17% dans les communes de proche banlieue. La concentration des deux groupes est néanmoins différente. Les Vietnamiens se concentrent à 79% à Nouméa et 13% en banlieue, alors que 54% des Indonésiens sont installés dans la capitale et 18% en banlieue, la survivance de la vocation maraîchère et l'existence de nombreux retraités Indonésiens, propriétaires de lots ruraux expliquent cette différence. L'attrait pour la ville s'est exercé aux dépens du peuplement asiatique de la brousse. Ainsi Hienghène, qui grâce à ses caféières faisait vivre, en 1956, 398 Indonésiens, n'en compte plus que 125 en 1976. De même Koumac, avec la mine de la Tiébaghi, comptait 511 Vietnamiens en 1956 qui ne sont plus, après la fermeture de cette mine en 1964, que 28 en 1976.

Seuls des centres ruraux et administratifs jouant aussi le rôle de nœuds de communication comme Koné, Bourail, ont conservé et renforcé leurs populations asiatiques. Mais de plus en plus, la promotion scolaire, la recherche d'emplois tertiaires, les mariages inter-ethniques, poussent les jeunes Asiatiques à s'installer dans les centres actifs (cas de Poya) ou à la ville, c'est-à-dire dans l'agglomération nouméenne.

B - Les Polynésiens

Le groupe polynésien est formé des Tahitiens et des originaires du petit Territoire d'Outre-Mer de Wallis et Futuna

dans le Pacifique central. Bien qu'appartenant à une même aire géographique et culturelle, ces deux groupes constituent par leurs modalités d'insertion dans la vie calédonienne et leurs caractères propres, des cas à différencier.

1) Les Wallisiens et Futuniens

Les Wallisiens n'ont guère été connus en Nouvelle-Calédonie qu'à partir de 1947, date d'arrivée d'un premier contingent de 109 hommes.

Jusqu'en 1950, ils arrivèrent suivant le système des contrats de travail utilisé auparavant pour les Asiatiques ou Néo-Hébridais. A partir de 1954-55, après quelques échecs initiaux, leur rythme d'arrivée se renforça puis s'accéléra après 1960 pour s'amplifier encore entre 1965 et 1974. Depuis 1975, on constate une balance migratoire négative. Ce mouvement inverse s'explique par les graves difficultés conjoncturelles qui affectent le Territoire et particulièrement, au niveau de l'emploi, les Wallisiens et Futuniens.

En 1960, le petit Territoire français des Iles Wallis et Futuna était peuplé de 9 000 habitants pour 210 km². La pression démographique devenue forte, la quasi-absence de ressources locales depuis la destruction des cocoteraies par un parasite à partir de 1933, conduisirent alors les autorités françaises à encourager l'installation familiale en Nouvelle-Calédonie. Les premiers contingents de Wallisiens et Futuniens qui arrivèrent en Nouvelle-Calédonie rencontrèrent quelques difficultés initiales d'adaptation. Mais ces immigrants étaient fortement christianisés - on a pu dire que Wallis et Futuna était jusqu'aux années cinquante une "réduction" des pères Maristes ; le clergé local leur témoigna un grand intérêt et facilita leur apprentissage de la vie urbaine.

Après 1960, l'arrivée des parents venus rejoindre les chefs de famille, la reconstitution dans des lotissements urbains et dans la banlieue d'un cadre de vie adapté allaient permettre une insertion sociale favorisée à l'époque du "boom" par les facilités d'emploi et le haut niveau des salaires. Le dynamisme de cette ethnie rustique, mais très adaptable, habituée aux travaux difficiles, disciplinée et tendue vers la réalisation d'objectifs tels que l'achat de terrains, la construction de maisons individuelles, devait permettre l'émergence d'un groupe solide, conservant son unité ethnique, inséré dans la plupart des secteurs de l'emploi et entraîné à utiliser au mieux les institutions publiques. L'occidentalisation rapide de leurs habitudes de consommation, la multiplication des signes matériels de leur aisance témoignent de l'intégration réussie des Wallisiens et Futuniens. Ils ont entamé depuis 1969 une véritable colonisation d'une partie au moins du Territoire. Pratiquement absents des îles Loyauté, ils sont solidement implantés à Nouméa (45% de leur effectif en 1976) et dans les communes limitrophes de banlieue, telles le Mont-Dore (24%), Dumbéa (8,5%) et Païta (8,6%). Au nord de cette commune, on ne trouve plus que de petits noyaux wallisiens, les plus notables étant à la Foa et à Poya. Sur la côte Est, la présence wallisienne et futunienne est nettement plus concentrée, avec un groupe important à Thio (5,2% de l'effectif total) et deux groupes plus modestes à Houaïlou et Canala. Ainsi, depuis dix ans, l'essaimage de cette ethnie s'est activement étendu à une douzaine de communes, prenant des allures de progression en tache d'huile dans Nouméa et sa banlieue. Cette expansion très forte est due aussi au dynamisme démographique exceptionnel d'une communauté dominée par les jeunes couples, dont on a pu estimer que le taux de natalité avait dépassé 70‰ entre 1963 et 1967 et atteignait encore 45‰ entre 1975 et 1977 (Service de la Statistique-1978). Mais la communauté wallisienne, comme les autres groupes arrivés lors de l'euphorie économique de 1963 à 1972, connaît aujourd'hui de graves difficultés.

1) c'est l'ethnie dont le taux de chômage est le plus élevé et il n'existe guère pour ces chômeurs de perspectives de reconversion, sinon dans la petite agriculture familiale.

2) la brutale expansion démographique des Wallisiens et Futuniens et leur implantation préférentielle à Nouméa et aux environs est un phénomène encore mal assimilé par d'autres ethnies du Territoire pour qui ce dynamisme a un aspect agressif et conquérant.

3) tandis que 60% des Wallisiens et Futuniens ont moins de 20 ans, 50% déjà des représentants de cette ethnie sont nés sur le territoire. Cette situation conduit à la fixation rapide du groupe mais pose des problèmes d'identité culturelle, de mixité des unions, d'intégration rapide par l'éducation. L'adoption du mode de vie et des comportements européens suscite la remise en cause, chez les jeunes, de l'autorité coutumière et religieuse.

4) rentrer à Wallis et Futuna, comme l'ont fait 604 originaires depuis 1974, est l'aveu d'un échec et du ratage dans la promotion espérée, s'accommoder de situations devenues parfois médiocres ou se résigner faute d'emploi à vivre en auto-subsistance sur de petites parcelles dans les lotissements péri-urbains, ne l'est pas moins.

2) La communauté tahitienne de Nouvelle-Calédonie

Les migrations tahitiennes vers la Nouvelle-Calédonie sont un fait relativement ancien mais qui n'a acquis une réelle importance qu'au cours des dix dernières années. La communauté tahitienne s'est mise en place au cours de trois périodes étalées sur une vingtaine d'années. Avant 1955, le courant migratoire était négligeable. Entre 1955 et 1963, les grands travaux d'infrastructure (barrage de Yaté, réseau routier), et l'essor de la production de nickel ont provoqué la venue de nombreux Tahitiens dont beaucoup firent souche dans le Territoire. L'implantation du C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique) en Polynésie, en créant de nombreux emplois, contribua à désamorcer pendant quelques années les migrations vers l'extérieur, voire à inciter des Tahitiens au retour. A partir de 1968, l'émigration vers la Nouvelle-Calédonie reprit massivement jusqu'en 1972, pour retomber ensuite. Cette nouvelle vague s'explique par un rétrécissement du marché du travail en Polynésie après la réalisation de grands travaux d'équipement civil et militaire et surtout par la très forte reprise de l'économie calédonienne. Après 1972, la stagnation économique freina les mouvements. Largement positifs entre 1969 et 1971 (+ 2 527) les soldes migratoires s'inversèrent à partir de 1972. De nombreux retours vers la Polynésie se sont organisés entre 1972 et 1978 (- 1 869). Seules les plus récentes migrations (1969-1972) ont eu assez d'importance pour donner naissance à un foyer de peuplement tahitien conséquent : plus de la moitié des

3 951 Tahitiens venus depuis 1956 et toujours présents sur le Territoire en 1976 étaient arrivés entre 1968 et 1972. L'ensemble des Tahitiens (6 391 personnes) représentaient près de 5% de la population de Nouvelle-Calédonie lors du recensement de 1976

Répartition géographique de la communauté tahitienne

La communauté tahitienne est très inégalement répartie en Nouvelle-Calédonie. Elle est très fortement concentrée à Nouméa et, de plus en plus, dans sa périphérie immédiate ; à un moindre degré elle est fixée de manière ponctuelle dans l'intérieur.

En 1976, 87% de Tahitiens résidaient dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta (contre 83% en 1969). A l'intérieur, une concentration apparaissait sur les côtes Est (Thio, Kouaoua, Poro) et Ouest (Népoui). Ces implantations (11% de la population tahitienne), sont étroitement liées aux exploitations des gisements de nickel et en reflètent les aléas. Ainsi observe-t-on une régression de la population tahitienne de Thio qui correspond à un ralentissement des activités minières dans ce secteur et une augmentation des effectifs sur les centres de Poro, Kouaoua et Népoui où l'activité minière est plus soutenue.

La vie de relation est importante et intense avec le milieu d'origine comme à l'intérieur du groupe. Elle est par contre limitée avec l'extérieur, peut-être dans un souci de protection. Les jeunes nés en Nouvelle-Calédonie essaient pourtant de s'adapter aux réalités locales.

C - Les Métropolitains

A côté des migrations d'Asiatiques et d'Océaniens souvent constituées de main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, la Nouvelle-Calédonie a attiré régulièrement des courants de main-d'œuvre d'origine européenne, principalement française. Avec le phénomène du "boom", le mouvement s'est amplifié puisque, parmi les 15 388 personnes âgées de cinq ans et plus qui s'étaient installées en Nouvelle-Calédonie entre le 1^{er} janvier 1971 et le recensement de 1976, 8 255 étaient originaires de la métropole. Les métropolitains étaient le plus souvent des cadres, des techniciens, des employés du tertiaire, des artisans et des commerçants attirés par les perspectives offertes à l'époque par l'essor économique. Des Français nés dans l'ancienne Union française participèrent aussi au courant. Un Bureau des Migrations vers la Nouvelle-Calédonie installé alors à Paris, assura l'encadrement administratif d'une partie au moins de ces migrants. Beaucoup d'autres vinrent à titre individuel. De grandes sociétés de travaux publics s'installèrent avec une partie de leur personnel qualifié qui demeura parfois sur place après la fin de l'ère de prospérité. Avec la crise, malgré de nombreux retours en France, beaucoup de ces immigrants sont restés, par attachement à un art de vivre ou retenus par des liens personnels. Il est encore tôt pour mesurer l'impact réel de cet apport sur la vie locale, mais on peut penser qu'il a contribué à faire évoluer les structures restées longtemps figées de la société calédonienne.

D - Les Français d'outre-mer

Une autre donnée des migrations récentes vers la Nouvelle-Calédonie aura été l'installation d'originaires des Départements et Territoires d'outre-mer, souvent à l'étroit dans leur milieu d'origine et à la recherche de possibilités d'emploi dans un cadre de vie rappelant celui de leur milieu d'origine. Plus de 3 000 de ces Français d'outre-mer sont ainsi venus tenter leur chance dans le Territoire entre 1971 et 1976. Parmi eux, un groupe important est celui des Antillais-Guyanais, fort aujourd'hui de près de 1 600 personnes. Arrivés depuis les années cinquante, les premiers furent des militaires de carrière démobilisés sur place et recrutés par la Société Le Nickel. Installés en famille, ils incitèrent souvent parents et amis à venir les rejoindre. Le même scénario a joué pour les Réunionnais venus pendant le "boom", souvent par le truchement du BUMIDOM (Bureau des Migrations des Départements d'Outre-Mer), ou pour les ressortissants de l'ex-Territoire français des Afars et Issas dont près de 300 séjournèrent à Nouméa (ils ne sont plus que 50% de cet effectif en 1979).

E - Les étrangers

De 1971 à 1976, 4 120 personnes résidant auparavant dans un pays étranger sont venues habiter la Nouvelle-Calédonie, attirées pour la plupart par les perspectives d'emploi offertes de 1968 à 1972. Les étrangers vivant dans le Territoire sont principalement d'origine méditerranéenne : Espagnols et Italiens. Un contingent d'Australiens fixés à Nouméa, souvent depuis longtemps, s'y ajoute, et certains de ces étrangers ont fait souche.

Les Sociétés océaniques s'inscrivent depuis toujours dans un double contexte :

- d'une part celui de l'uniformité et de la reproduction d'une économie insulaire souvent frustrée qui a secrété des sociétés conservatrices par leur attachement à leurs terrains, leur souci de fidélité à leurs coutumes et leurs traditions :
- d'autre part, la vie de ces sociétés, leur évolution et leur progrès poussés par les courants de migrations créés par l'économie moderne de la zone et ses besoins, qui ont pris la relève des courants migratoires anciens plus aventureux et plus aléatoires. Dans certains archipels comme la Nouvelle-Calédonie, Fidji, la Polynésie Française, les Hawaï, ces migrations ont abouti à créer de "nouveaux mondes" insulaires amalgamant avec un succès variable "ancien insulaire et nouveau insulaire".

L'ouvrier de ces communautés dira si le Pacifique reste un monde ouvert aux hommes ou un monde se refermant sur lui même au nom du retour aux sources.